

## **LEGTA DES VASEIX : LES LAUREATS DU CONCOURS PRAIRIES 2020**

Le LEGTA des Vaseix s'est une nouvelle fois distingué dans le Concours Prairies Temporaire du GNIS 2020 ! Quatre étudiants du BTS PA 1ère, encadrés par Olivier MATHIEU leur professeur d'agronomie, ont remporté les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> prix du Concours.

Depuis 35 ans, SEMAE, l'Interprofession des semences et des plants, constituée de sélectionneurs de variétés, d'agriculteurs-multiplicateurs de semences, de producteurs de semences, de distributeurs et d'utilisateurs de semences, propose son Concours Prairies Temporaire national, aux élèves de BTS PA production animale, BTS ACSE analyse et conduite des système d'exploitation, BTS APV agronomie production végétale.

Engagé à innover pour accompagner les filières en transition agro-écologique dans son plan filière, l'Interprofession souhaite sensibiliser les étudiants à l'intérêt des sciences du végétal et de l'amélioration des plantes. Le concours participe à une meilleure intégration des principes de l'agro-écologie dans les cursus des futurs éleveurs et techniciens agricoles en leur rappelant l'importance des prairies pour nourrir les animaux, assurer l'autonomie fourragère et maintenir les écosystèmes et la biodiversité.

### **Un concours avec une approche terrain**

Les étudiants, en binôme, choisissent une exploitation agricole avec une activité d'élevage. Après avoir présenté l'exploitation en intégrant la nature des sols, le climat, les objectifs de l'éleveur, chaque binôme analyse le système fourrager d'une ferme et doit proposer à l'éleveur des améliorations pour ce système fourrager dans le cadre de l'exploitation, de son environnement, de ses résultats technico-économiques. Les préconisations portent sur le choix d'espèces prairiales adaptées à sa situation pédoclimatique, et permettant d'assurer sa durabilité et la proposition d'au moins une espèce fourragère en tenant compte de ses qualités génétiques.

L'objectif est de bien faire connaître les enjeux de la sélection en espèces fourragères et de mettre les étudiants en situation réelle.

### **Un jury de spécialistes évalue et mesure le travail des étudiants**

Après une sélection des dossiers au niveau de l'établissement, les meilleurs sont mis en compétition avec les autres établissements de la région Centre, Limousin et de la région Sud-Est. Le jury composé d'éleveurs, de semenciers et de techniciens, apprécie les dossiers et sélectionne les meilleurs.

Les lauréats se voient remettre, pour le 1<sup>er</sup> prix une tablette numérique et pour le 2<sup>ème</sup> prix une caméra sportive, accompagné du diplôme « prairie temporaire ». Il s'agit d'un véritable diplôme puisque le Concours fait l'objet d'une convention avec la DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche).

### **Parole d'enseignant : Témoignage d'Olivier Mathieu**

*« Le concours prairies est pour nous une opportunité pour mettre en situation nos étudiants très tôt, dès le début de la formation. Les mettre rapidement face à une situation professionnelle leur permet de rencontrer éleveurs et techniciens agricoles. C'est en quelque sorte une immersion et cela répond à leurs attentes.*

*Il est devenu au fil du temps un outil structurant de mes cours d'agronomie. Aujourd'hui, la progression est organisée autour de ce temps fort. L'objectif est de garnir progressivement la "boîte à outils" dont les étudiants auront besoin pour la rédaction de leur dossier. L'année prochaine le TSF (tableau stratégique de formation) en BTS productions animales s'articulera autour du Concours Prairie et de nombreuses disciplines (agronomie, zootechnie, économie, français, documentation...) pourront ainsi contribuer à aider les étudiants dans leur démarche.*

*Cela permet aux étudiants de se mettre très rapidement dans la peau d'un technicien agricole en abordant une situation concrète. C'est pour eux une autre façon de travailler qui leur permet de développer des qualités telles que l'aptitude à l'analyse et à la synthèse, l'autonomie au travail...*

*Pour certains, c'est aussi une démarche, une méthode de travail qu'ils pourront à nouveau mettre en œuvre en tant que professionnel. »*

#### Contacts :

Vincent DELAUNAY – Délégué régional SEMAE Centre  
02 38 71 90 93 – vincent.delaunay@gnis.fr

Rosine DEPOIX – Chargée de mission médias SEMAE  
01 42 33 88 29 - rosine.depoix@gnis.fr